

**CONDITIONS CONTRACTUELLES APPLICABLES A L'OPERATION « LES BONNES AFFAIRES
MICROSOFT – OFFRE DEPLOIEMENT»**

DEFINITIONS

« Remboursement » (en anglais, *Cash Back*) désigne la somme versée par Microsoft Ireland Operations Ltd. à un Client Eligible après que la demande de participation à l'Opération soit acceptée par Microsoft via un email de validation.

« Client Eligible » désigne un client petite et moyenne entreprise (PME) ou client « Gouvernement » selon la terminologie Microsoft, situé dans l'UE/AELE, qui ne fait pas partie de la liste interne de comptes entreprises ou Grands comptes de Microsoft. Après chaque demande, Microsoft indiquera par email si le client est un client PME éligible dans un délai maximum de dix (10) jours ouvrés à compter de la demande ("notification d'éligibilité").

« Revendeur Eligible » désigne un revendeur Microsoft dont le siège social est situé dans un pays de l'UE/AELE et qui négocie auprès de Grossistes Agréés Microsoft dans l'UE/AELE des types de licences éligibles et des produits éligibles qui sont vendus par ce revendeur Microsoft directement à des clients dans l'UE/AELE.

« Opération » : désigne l'opération de promotion des ventes dénommée « Les Bonnes Affaires Microsoft ».

« Produit Eligible » désigne les produits et/ou les services en ligne et/ou références Stock Keeping Units (« SKU ») éligibles à l'Opération, commercialisés via les programmes de licence en volume Open Business, Open Gouvernement, Open Value, Open Value Gouvernement, Vente en ligne/Advisor et ajout de postes tels que décrits aux présentes à l'article 3.2. Ne sont pas prises en compte les commandes de licences dans le cadre d'un contrat Open Education, Open Value Souscription, Open Value Souscription Gouvernement et Renewals.

« Prestation de Déploiement » désigne la facturation d'un Revendeur Eligible sur l'installation de licences et les besoins de formations liées à l'achat de Produits Eligibles.

« UE/AELE » (Union européenne/Association européenne de libre-échange) comprend les pays suivants : Autriche, Belgique, Bulgarie, Croatie, Chypre, République tchèque, Danemark, Estonie, Finlande, France, Allemagne, Grèce, Hongrie, Islande, Irlande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Monaco, Pays-Bas, Norvège, Pologne, Portugal, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Espagne, Suède, Suisse et Royaume-Uni.

Article 1. Promoteur de l'Opération

L'Opération est organisée par la société Microsoft Ireland Operations Limited, société de droit irlandais identifiée sous le n°256796 ayant son siège social Atrium Building Block A, Carmen Hall Road, Sandyford Industrial Park, Dublin, 18, Irlande ci-après désignée « Microsoft ». Pour des raisons linguistiques et de coordinations, l'Opération est coordonnée par la société Microsoft France, société par actions simplifiée au capital de 4 240 000 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre, sous le numéro B327 733 184, ayant son siège social au 39, quai du Président Roosevelt, 92130 Issy-les-Moulineaux.

Article 2. Objet de l'Opération

L'Opération consiste à permettre aux Client Eligible d'obtenir, de la part de Microsoft un remboursement supplémentaire à celui défini dans les conditions contractuelles applicables à

l'Opération « Les Bonnes Affaires Microsoft – OFFRE PRODUIT » (ci-après « le Remboursement ») pour l'achat de Prestations de Déploiement de licences Microsoft sur les Produits Eligibles durant la Période de l'Opération relayée par les Revendeurs Eligibles selon les présentes conditions contractuelles.

Article 3. Conditions de l'Opération

3.1 Participation à l'Opération

La participation à l'Opération relève de l'adhésion volontaire du Client Eligible.

En participant à l'Opération, le Client Eligible reconnaît avoir lu, compris et accepté les présentes conditions contractuelles.

Les Revendeurs Eligibles sont habilités à relayer l'Opération auprès des Clients Eligibles.

3.2 Produit(s) Eligible(s)

Ne sont pas prises en compte les commandes de licences dans le cadre d'un contrat Open Education, Open Value Souscription, Open Value Souscription Gouvernement et Renewals.

Seront uniquement pris en compte au titre de l'Opération, les Produits Eligibles suivants :

Nom du Produit Eligible	Stock Keeping Units (SKU)	Programme de Licence Eligible
- Office 365 Plan M	Q7Y-00006	Open Business
- Office 365 Plan E1 E2, E3, E4	Q7Y-00003	Open Gouvernement
- Office 365 Plan E3, E4 w/o Office	9F5-00003	Open Value
- Office 365 Plan E3 Cloud Add-on	J29-00003	Open Value Gouvernement
- Office 365 Pro Plus	9F4-00003	Vente en ligne/Advisor
- Business premium Open	5GV-00003	Ajout de poste
- Business Essentials Open	Q4Y-00006	
- Business Open	Q4Y-00003	
	Q5Y-00006	
	Q5Y-00003	
	Q4Z-00006	
	Q4Z-00003	
	9F4-00001	
	9F5-00001	
	J29-00001	
	5GV-00002	
	5GV-00005	
	5GV-00007	
	5GV-00008	
	5GV-00013	
	Q4Y-00002	
	Q4Y-00005	
	Q4Y-00009	
	Q4Y-00011	
	Q4Z-00002	
	Q4Z-00005	
	Q5Y-00002	
	Q5Y-00005	
	Q5Y-00009	
	Q5Y-00011	
	Q5Y-00017	
	Q5Y-00019	
	Q5Y-00021	
	Q5Y-00023	

	Q5Y-00025 Q7Y-00002 Q7Y-00005 Q7Y-00009 Q7Y-00011	
--	---	--

3.3 Période de l'Opération

L'Opération est organisée par Microsoft du 01^{er} Novembre 2014 au 31 Décembre 2014 à minuit (« Période de l'Opération »).

Article 4. Remboursement

Le Remboursement porte uniquement sur les Produits Eligibles énumérés limitativement à l'article 3.2 ci-dessus.

4.1 Montant du Remboursement concernant l'achat de Prestations de Déploiement associé aux Produits Eligibles

Le Remboursement versé au titre de toute Prestation de Déploiement auprès d'un Revendeur Eligible cumulativement à l'achat de licences de Produits Eligibles, tel que défini dans les conditions contractuelles applicables à l'Opération « Les Bonnes Affaires Microsoft » - OFFRE PRODUIT, est défini selon la condition suivante : le Remboursement de la Prestation de Déploiement est soumis à un **minimum de commande(s) de Prestation de Déploiement sur les licences Office 365 d'une valeur de deux cent cinquante et un euros HT (251 €HT) et un maximum de commandes d'une valeur de cent mille euros HT (100 000 €HT)** par Client Eligible.

Le montant remboursé par Produit Eligible ne pourra dépasser mille euros HT (7500 €HT) conformément aux grilles de Remboursement définies ci-dessous, soit un montant total maximum par Client Eligible de **sept mille cinq cent euros HT (7500 €HT)**.

Programme de licence éligible :

Open Business
Open Gouvernement
Open Value
Open Value Gouvernement
Vente en ligne
Ajout de poste

Montant du Remboursement suivant le montant de la facture de la Prestation de Déploiement :

Montant du remboursement pour les contrats Open Business, Open Gouvernement, Open Value, Open Value Gouvernement, Vente en ligne pour les Produits Eligibles Office 365			
Montant de la facture compris entre		% rebate	remboursement (€)
0 €	250 €	0%	0 €
251 €	500 €	15%	38 €
501 €	750 €	15%	75 €

751 €	1 000 €	15%	113 €
1 001 €	1 250 €	15%	150 €
1 251 €	1 500 €	15%	188 €
1 501 €	1 750 €	15%	225 €
1 751 €	2 000 €	15%	263 €
2 001 €	2 250 €	15%	300 €
2 251 €	2 500 €	15%	338 €
2 501 €	2 750 €	15%	375 €
2 751 €	3 000 €	15%	413 €
3 001 €	3 250 €	15%	450 €
3 251 €	3 500 €	15%	488 €
3 501 €	4 000 €	15%	525 €
4 001 €	4 500 €	15%	600 €
4 501 €	5 000 €	15%	675 €
5 001 €	6 000 €	15%	750 €
6 001 €	7 000 €	15%	900 €
7 001 €	8 000 €	15%	1 050 €
8 001 €	9 000 €	15%	1 200 €
9 001 €	10 000 €	15%	1 350 €
10 001 €	12 500 €	15%	1 500 €
12 501 €	15 000 €	15%	1 875 €
15 001 €	17 500 €	15%	2 250 €
17 501 €	20 000 €	15%	2 625 €
20 001 €	22 500 €	15%	3 000 €
22 501 €	25 000 €	15%	3 375 €
25 001 €	27 500 €	15%	3 750 €
27 501 €	30 000 €	15%	4 125 €
30 001 €	32 500 €	15%	4 500 €
32 501 €	35 000 €	15%	4 875 €
35 001 €	37 500 €	15%	5 250 €
37 501 €	40 000 €	15%	5 625 €
40 001 €	42 500 €	15%	6 000 €
42 501 €	45 000 €	15%	6 375 €
45 001 €	47 500 €	15%	6 750 €
47 501 €	50 000 €	15%	7 125 €
50 001 €	100 000 €	15%	7 500 €

4.3 Octroi du Remboursement

Les achats de Produits Eligibles doivent être effectués en une seule commande (c'est-à-dire une seule facture) et sous un seul numéro de contrat de licence.

Pour bénéficier du Remboursement au titre de l'Opération, tout Client Eligible doit compléter un dossier de Remboursement (voir ci-dessous) et fournir les preuves d'achat de Produits Eligibles (photocopie de la facture d'achat prix barré) comportant une description claire et exhaustive des

Produits Eligibles achetés et la date d'achat, lesquels devront être envoyés au plus tard le **31/03/2015** à minuit. Aucun dossier de Remboursement ne sera accepté au-delà de cette date.

4.3 Contenu du dossier de Remboursement

Tout dossier de Remboursement doit être constitué selon les étapes suivantes :

1. . Inscription de l'achat de Produits Eligibles et de l'achat de Prestation de Déploiement en ligne sur le site de l'Opération <http://www.microsoft.com/france/offres-pme/>.

Au préalable, le Client Eligible sera invité à remplir, pour tout achat de Produits Eligibles dont il souhaite bénéficier au titre de l'Opération, un formulaire de déclaration d'achat de Produits Eligibles via un calculateur de Remboursement. Une fois les informations rentrées dans le calculateur, le Client Eligible accèdera à un coupon de Remboursement à remplir.

Microsoft validera ensuite le résultat obtenu par le calculateur. En cas de contradiction entre les résultats du calculateur et les résultats obtenus à partir des présentes, ces dernières prévaudront.

2. Renseignement du coupon de Remboursement papier : Le coupon de Remboursement, téléchargeable dans la partie formulaire sur la page <http://www.microsoft.com/france/offres-pme/>, doit être renseigné puis imprimé (tous les champs doivent être renseignés pour que le dossier soit validé). Aucun dossier de Remboursement ne sera pris en compte sans ce formulaire préalablement rempli. Le formulaire de Remboursement doit notamment être renseigné avec les informations suivantes :

- Civilité ;
- Nom de l'organisation ;
- Nom, prénom et fonction du représentant légal de la société ;
- Secteur privé ou public ;
- Adresse postale, code postal, ville de l'organisation ;
- Numéro de téléphone et adresse électronique du représentant légal ;
- Effectif de l'organisation.

3. Pour bénéficier du Remboursement, le Client Eligible devra renvoyer son dossier complet comportant:

1. Le coupon de Remboursement de Produits Eligibles dûment rempli imprimé depuis le site de l'Opération <http://www.microsoft.com/france/offres-pme/> ;
2. Le coupon de Remboursement de la Prestation de Déploiement dûment rempli et imprimé suite à sa demande au Partenaire Eligible
3. Un RIB du Client Eligible (comprenant l'adresse de la banque et le BIC) ;
4. La preuve d'achat des Produits Eligibles et de la Prestation de Déploiement (photocopie de la facture d'achat prix barré) comportant une description claire des Produits Eligibles achetés, de la Prestation de Déploiement et la date d'achat de ces derniers.

Le dossier doit être envoyé à l'adresse suivante :

Microsoft France
Opération : « Les Bonnes Affaires Microsoft » (SMS&P)
39, quai du Président Roosevelt
92130 Issy-les-Moulineaux

4.4 Le Remboursement sera effectué par virement bancaire sur le compte bancaire et au nom du bénéficiaire indiqué sur le coupon de Remboursement sous quatorze (14) semaines à compter de la réception du dossier de Remboursement. Microsoft ne prendra pas en compte les demandes incomplètes ou indiquant de fausses informations. Les frais d'envoi du dossier de Remboursement ne sont pas pris en charge par Microsoft.

4.5 Les dossiers de Remboursement sont, au préalable, soumis à la validation et à l'approbation de Microsoft. Microsoft se réserve la possibilité de vérifier toutes les informations communiquées par le Client Eligible et notamment que les achats ont bien été faits à la date indiquée sur la facture et pourra refuser une demande comportant une fausse indication.

Article 5 Divers

5.1 Un seul dossier de Remboursement ne sera accepté par Client Eligible sur la Période de l'Opération. Les dossiers de Remboursement envoyés deviennent la propriété de Microsoft qui ne renverra aucune copie ou justificatif.

5.2 Microsoft n'assume aucune responsabilité en cas de perte ou retard du dossier.

5.3 Le Client Eligible peut rapporter toute erreur ou désaccord relatif au Remboursement par écrit dans les trente (30) jours suivant le Remboursement. Si dans ce délai de trente (30) jours Microsoft n'a pas reçu de notification de la part du Client Eligible, Microsoft considèrera que la Remboursement est accepté dans toutes ses modalités. Microsoft se réserve le droit d'ajuster le montant Remboursement à tout moment en cas d'erreur, oubli ou irrégularité.

5.4 Microsoft se réserve le droit d'annuler ou de suspendre l'Opération si des virus, problèmes techniques, erreurs ou d'autres causes indépendantes de la volonté de Microsoft altèrent l'administration, la sécurité, l'équité, l'intégrité ou le déroulement de l'Opération mais également dans le cas où le Client Eligible ne respecterait pas tout ou partie des présentes conditions contractuelles.

5.5 L'Opération n'est cumulable avec aucune autre opération ou remise de Microsoft sur les Produits Eligibles pendant la Période de l'Opération.

5.6 Dans la limite permise par la réglementation applicable, en aucun cas Microsoft ou l'un de ses affiliés ne pourra être tenu responsable de tout dommage ou perte quel qu'il soit (notamment, perte de bénéfices, interruption d'activité, atteinte à la vie privée, manquement à toute obligation, y compris de bonne foi ou de diligence raisonnable, négligence, ou tout autre dommage pécuniaire ou autre perte) résultant de ou lié de toute autre manière à la participation du Client Eligible à l'Opération, même si Microsoft a été prévenue de l'éventualité de tels dommages, et même en cas de faute, responsabilité délictuelle (y compris en cas de négligence), responsabilité du fait des produits ou dol.

5.6 Toute information soumise dans le cadre de l'Opération pourra être utilisée afin de déterminer l'éligibilité du Client Eligible à l'Opération et le respect des présentes conditions contractuelles. Sauf mention contraire des présentes, les informations fournies ne seront pas divulguées à d'autres sociétés que Microsoft, ses filiales et prestataires, sans autorisation.

5.7 L'Opération décrite dans les présentes conditions contractuelles est régie par le droit irlandais.
